

FORMATION CONTINUE

Préparation aux épreuves de sélection organisée d'octobre à février, en vue de l'entrée en IFCS :

- 17 jours de formation x 2 groupes

> **dossier d'inscription à télécharger sur le site <http://eicn.chu-nancy.fr> dès avril**

Objectifs : acquérir une méthodologie d'analyse, de synthèse et d'argumentation, développer les capacités d'expression écrite, élaborer le projet professionnel, développer les capacités d'expression orale, mener des recherches documentaires.

EXERCICE PROFESSIONNEL & ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

> **Cadre de Santé en unité de soins**

Gestion de la production de soins, management d'équipes pluri-professionnelles, gestion et initiation de projets visant à l'amélioration continue de la qualité, guidance et gestion des effectifs, collaboration avec les partenaires et autres prestataires de service.

> **Cadre de Santé en institut de formation**

Conception, mise en œuvre et évaluation de projet pédagogique, de dispositifs d'examens, guidance et accompagnement des parcours individuels et collectifs de professionnalisation des étudiants, initiation et conduction de travaux de recherche.

> **Cadre de Santé chargé de missions transversales dans l'établissement.**

> **Progression de carrière** : fonction cadre supérieur de santé, directeur des soins, etc.

COORDONNÉES

Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

1, rue Joseph Cugnot CO 60034
54035 Nancy cedex
Tél : 03 83 18 48 40 / Fax : 03 83 18 48 44
Email : ifcs@chu-nancy.fr
Site : <http://eicn.chu-nancy.fr>

Agence Régionale de Santé de Lorraine

Tour Thiers - 4, rue Piroux - CO 80071
54036 Nancy Cedex
Tél : 03 83 39 79 79

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

4, rue Bénit - 54000 Nancy
Tél : 03 83 17 91 01
Email : drjscs54@drjscs.gouv.fr

Conseil Régional de Lorraine

Place Gabriel Hacquard - 57036 Metz
Tél : 03 87 33 60 00 / Fax 03 87 32 89 33

CROUS

75, rue de Laxou - 54000 Nancy

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Réalisation et conception : Service Communication du CHU de Nancy, janv. 2011
MAJ : fév. 2012

// Écoles et instituts du CHU de Nancy //
<http://eicn.chu-nancy.fr>

Aide-Soignant(e)
Ambulancier(e)
Auxiliaire de Puériculture
Cadre de Santé
Infirmier(e) Anesthésiste
Infirmier(e) de Bloc Opératoire
Manipulateur(trice) d'Électroradiologie Médicale
Puériculteur(trice)
Soins d'Urgences
Soins Infirmiers



**INSTITUT DE FORMATION
DES CADRES DE SANTÉ (IFCS)**
1, rue Joseph CUGNOT CO 60034
54035 NANCY cedex
Tél : 03 83 18 48 40
Fax : 03 83 18 48 44
Email : ifcs@chu-nancy.fr

LE MÉTIER DE CADRE DE SANTÉ



• LE CADRE DE SANTÉ

- appartient à un groupe professionnel de différents métiers : infirmier, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, technicien de laboratoire, préparateur en pharmacie, etc.

- se situe dans un environnement aux évolutions multiples : organisationnelles, structurelles, économiques et culturelles

- est responsable d'une équipe dont il valorise et fédère les compétences au bénéfice du patient

- est porteur des objectifs institutionnels et se positionne au coeur des logiques administrative, économique et soignante, en interdépendance avec la politique de santé des établissements

- participe à la formation des futurs professionnels avec, comme finalité, l'acquisition des compétences dans les situations de travail

- contribue à l'amélioration continue de la démarche qualité dans son secteur d'activité et au sein de l'établissement de santé



LA FORMATION

(cf. décret & arrêté du 18 août 1995)

L'IFCS assure la formation des Cadres de Santé, destinés à exercer des fonctions d'encadrement en service de soins ou des fonctions de formation en instituts de formation, dans des établissements de santé publics et privés, dans des structures sanitaires ou médico-sociales. Elle propose une complémentarité entre enseignement universitaire et formation professionnelle en alternance intégrative, afin de développer une culture managériale partagée intégrant l'ensemble des cadres hospitaliers.

• DIPLÔMES

- Diplôme de Cadre de Santé
- D.U. M.O.S.S. (équivalent Master 1)

• PROMOTION

- **50 places** : 35 infirmiers, 5 manipulateurs d'électroradiologie médicale, 2 diététiciens, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes, 2 techniciens de laboratoire, 2 préparateurs en pharmacie

• PÉDAGOGIE

- **42 semaines** de formation (dont **13 de stage**, comprenant **6 modules de formation**) s'appuyant sur les projets individuels des étudiants, les besoins institutionnels et les orientations en matière de santé

- une équipe pédagogique constituée d'un directeur, de cadres formateurs permanents, de formateurs référents, d'intervenants vacataires (directeurs, universitaires, cadres de santé...), de secrétaires et d'une documentaliste

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 1 amphithéâtre (80 places)
- 2 salles de cours
- 4 salles de travaux dirigés
- 1 salle informatique (15 postes)
- 1 centre de documentation
- 1 salle de détente
- 1 centre de documentation, accès à Internet

• PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

- Université Paul Verlaine de Metz - IAE : D.U. Management des Organisations Sanitaires et Sociales
- Faculté de Droit : D.U. de Droit des Professions Paramédicales
- Faculté de Médecine de Nancy - École de Santé Publique

L'ADMISSION

(cf article 4 de l'arrêté du 18 août 1995 modifié par arrêté du 16 août 1999)

Est admis à suivre la formation sanctionnée par le diplôme de Cadre de Santé tout candidat :

> titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées à l'article 1^{er} du décret du 18 août 1995

> ayant exercé pendant au moins **4 ans à plein temps** au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection l'une des professions pour laquelle l'IFCS est agréé

> ayant réussi les épreuves de sélection organisées par l'IFCS sous le contrôle du directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

• ÉPREUVES DE SÉLECTION

> **épreuve d'admissibilité**, écrite et anonyme (4h) : commentaire d'un ou plusieurs documents sur un sujet d'ordre sanitaire ou social. Teste les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit

Sont admissibles les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

> **épreuve d'admission** à partir :

- d'un dossier rédigé par le candidat comprenant un CV, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes

- d'une présentation personnalisée portant sur l'expérience du candidat et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations

- les conceptions du candidat sur la fonction cadre et ses projets

Épreuve notée sur 20 prenant en compte : l'examen du dossier, un exposé oral de dix minutes au cours duquel le candidat présente son dossier et un entretien de 20 minutes.

• DROITS D'INSCRIPTION & FRAIS DE SCOLARITÉ

Renseignements sur <http://eicn.chu-nancy.fr>